

# SEV N°10

Le journal du Syndicat du personnel des transports



MANIFESTATON DU 18 SEPTEMBRE

## Ce n'est pas qu'une affaire de femme

Edito de Giorgio Tuti, président du SEV

Comme la réforme AVS 21 encore en discussion cet automne aux Chambres prévoit la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, on pourrait croire que la manif du 18 septembre ne concerne pas les hommes...

Comme président d'un syndicat avec 80% de membres masculins, il est donc absolument central de rappeler quelques éléments pour convaincre toutes et tous de venir à Berne dans deux semaines.

Tout d'abord, les retraites ne se résument pas à la réforme de l'AVS. Les rentes du 2e pilier sont en chute libre depuis plus de dix ans. Les personnes qui ont pris leur retraite en 2019 touchent 6,8% de moins que leurs collègues partis deux ans plus tôt, alors que les cotisations ne cessent d'augmenter.

La commission compétente du Conseil national qui s'est penchée

sur le compromis LPP élaboré par les partenaires sociaux vient de le torpiller. Après ce laminage, les rentes du 2e pilier pourraient baisser jusqu'à 12% pour certaines travailleuses et travailleurs et elle introduit des allègements importants pour... les gros revenus. Cette réforme de la LPP est donc vouée à l'échec si la commission ne revient pas à la raison.

Du côté de l'AVS, il n'y a pas que le projet de réforme AVS21. Une initiative des jeunes PLR déposée en juillet veut relever l'âge de la retraite pour toutes et tous par tranches de deux mois jusqu'à 66 ans. Il sera ensuite lié à l'évolution de l'espérance de vie. Ainsi, la retraite à 66 ans devrait être atteinte en 2032. Sur la base des prévisions démographiques de la Confédération, la retraite à 67 ans c'est pour 2043 et celle à 68 ans en 2056. Tout cela sans hausse des rentes.

Les projets de péjoration dans la prévoyance vieillesse sont donc nombreux et ne concernent pas que les femmes. Les retraites ont besoin d'être améliorées et non d'être dégradées, tant pour les travailleuses que les travailleurs. C'est pourquoi les syndicats ont déposé la 13e rente AVS et négocié le compromis LPP mis à mal. Mais dans notre pays, la droite n'a que le mot détérioration comme projet.

Descendre dans la rue le 18 septembre – dans le respect des mesures sanitaires – doit envoyer un signal clair au monde politique qui siège justement au moment où nous battons le pavé.

Manifester ensemble, c'est faire preuve de fierté et de solidarité. Montrons notre détermination.

On ne touche pas à nos rentes! Toutes et tous à Berne le 18 septembre.

ETC

Vers une table ronde nationale axée sur la santé et les postes de travail

3

Oui, je le veux

Votations du 26 septembre: le mariage pour tous est un droit

5

Swissport

Accord pour une CCT de crise qui rétablit partiellement des acquis

5

Save the date!

## Journée migration 21

La conférence annuelle sur la migration du SEV aura lieu à Olten le 15 octobre 2021, de 9h à 16h. Thème: «Formes de travail numérique» et «Intégration/égalité des chances». Interviendront: Daniela Lehmann, coordinatrice de la politique des transports du SEV et Michele Puleo, chef du bureau de coordination de l'intégration AIA en Argovie. Traduction simultanée assurée en 3 langues. Tous les migrant-e-s intéressés (également les non-membres du SEV) et tous les membres SEV sont cordialement invités. L'inscription sera possible sous peu.

## Sous-effectif des mécanos

**LPV** Les CFF prennent des mesures pour remédier au manque de mécaniciens. Une des solutions que la direction de ZFR semble privilégier actuellement est le déplacement de prestations vers des dépôts mieux lotis en mécaniciens. Malheureusement les représentants du personnel ne sont pas impliqués dans cette démarche et les mécaniciens sont placés devant le fait accompli. La LPV-SEV demande à la direction ZFR d'impliquer les représentants du personnel dans la recherche de solutions et de fournir des garanties quant à la récupération des prestations enlevées dès que possible.

## Offre renforcée

Accord ferroviaire germano-suisse. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et le ministre allemand des transports Andreas Scheuer ont signé le 25 août un accord sur le trafic ferroviaire international qui vise, entre autres, à renforcer le transport régional ainsi que les liaisons par trains de nuit. L'Allemagne a confirmé son engagement à augmenter la capacité des lignes d'accès nord à la NLFA.

## Apprenti-e-s

L'offre d'apprentissage reste élevée en 2021. Chez Login, 636 jeunes commencent ces jours-ci un apprentissage et 181 un stage, et entament ainsi leur formation sur une place d'apprentissage aux CFF, au BLS, aux RhB ou dans l'une des 50 autres entreprises partenaires du monde des transports. Nous leur souhaitons la bienvenue et leur rappelons que, pour les apprenti-e-s, la cotisation au SEV est gratuite.



L'adhésion de nouveaux et nouvelles affilié-e-s nécessite également de repenser de manière innovante l'approche. Ici sur le terrain à Genève.

## COMITÉ SEV

# Une nouvelle stratégie de recrutement

**Vivian Bologna**  
vivian.bologna@sev-online.ch

**La première séance du comité SEV après les vacances d'été s'est déroulée le 20 août. Elle a permis de lancer les travaux pour améliorer le recrutement de nouveaux membres dès 2022. Un défi majeur, nécessaire pour compenser le départ à la retraite des baby-boomers et pour rajeunir les effectifs. Le comité a aussi adopté le budget 2022.**

Le recrutement était le point principal de cette séance de reprise du comité qui a planché sur le projet de stratégie de syndicalisation préparé par Sandra Ritz, la responsable du recrutement. Parmi les axes d'amélioration, il y a le renforcement et la valorisation accrue des topwerber car le principe «Les membres recrutent les membres» reste central dans une organisation où la structure milicienne est si importante.

Un autre axe d'amélioration consiste à renforcer le rôle des sous-fédérations et des sections dans le recrutement des nouveaux membres. «Nous devons nous fixer des objectifs et nous y tenir. Nous devons le faire, nous devons agir! Nous sommes dans le même bateau et devons tout mettre en oeuvre pour inverser la tendance», a insisté le président SEV Giorgio Tuti, rebondissant sur les chiffres présentés pendant le budget 2022 (voir ci-contre).

Les membres du comité ont travaillé en deux groupes. Sandra Ritz a résumé devant le plénum les principaux résultats des travaux. Les cours de formation pour aborder les non-membres ont reçu un bon accueil, de même que le fait de fixer des objectifs - même si des interrogations sont apparues sur les modalités pour les établir. En outre, les messages pour recruter devrait encore être mieux ciblés. Enfin, les deux groupes ont estimé que le SEV devait garder le lead pour l'organisation et la coordination des actions de syndicalisation. Les enseignements recueillis le 20 août vont permettre à Sandra Ritz et à la direction SEV d'affiner leur stratégie. Le comité replanchera dessus en octobre et peut-être encore à d'autres reprises si besoin. «Le but est d'avoir une stratégie solide», a relevé Giorgio Tuti.

### Election de la vice-présidence SEV

Le délai pour déposer sa candidature au poste de vice-président-e SEV que laissera vacant

Barbara Spalinger en fin d'année est arrivé à son terme à la mi-août. «Nous avons reçu plusieurs dossiers que le groupe ad hoc a étudiés», a expliqué Peter Käppler, vice-président du comité SEV et membre de ce groupe.

Le comité a suivi la commission d'évaluation qui n'en a retenu qu'un, estimant qu'il était le seul à remplir les conditions du poste. L'audition aura lieu le 24 septembre prochain avec la variante - si possible - de passer directement après l'audition à l'élection.

### 2 x oui le 26 septembre

Le comité a aussi donné ses mots d'ordres pour le 26 septembre. Comme l'USS, il a appelé à voter oui à l'initiative «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital» L'initiative de la jeunesse socialiste postule que «les parts du revenu du capital supérieures à un montant défini par la loi sont impossibles à hauteur de 150 %». Les recettes de cette imposition plus forte doivent être utilisées soit pour des allègements fiscaux pour les bas ou moyens salaires, soit pour des transferts vers le système de sécurité sociale. L'USS rappelle que «les revenus du capital font l'objet de plusieurs privilèges fiscaux. Par exemple, les gains de capital sur la fortune mobilière ne sont pas imposés. Depuis les années 1990, les impôts sur les bénéfices des entreprises, les revenus du capital et la fortune ont été réduits en plusieurs étapes. En revanche, la charge fiscale pesant sur les salarié-e-s ordinaires a augmenté.»

Les milieux qui ont le plus bénéficié des baisses d'impôts sont ceux qui ont connu à la fois la plus forte croissance salariale, l'augmentation des revenus du capital et l'appréciation de leurs investissements. L'impôt sur la fortune des millionnaires a même été divisé par deux dans de nombreux cantons. En Suisse centrale, les taux se situent désormais autour de 1 à 2 pour mille. La plupart des cantons ont supprimé l'impôt sur les successions et sur les donations pour les descendant-e-s directs. Obwald et Schwyz n'ont même plus d'impôt sur les successions. Grâce aux réductions successives des taux d'imposition cantonaux sur les bénéfices des entreprises, leurs propriétaires ont des revenus plus élevés. En outre, la réduction et la suppression des taxes foncières et des droits de mutation ont profité aux riches propriétaires immobiliers.

Pour le 2e objet de votation, le comité appelle

aussi à suivre l'USS et de dire oui au mariage civil pour tous, plébiscité par le parlement en décembre 2020 (voir nos témoignages en page 5). La révision du Code civil accorde non seulement à ces couples le droit de se marier, mais facilite également la naturalisation des partenaires et l'adoption conjointe. Les couples de femmes auront, avec le mariage, également accès aux banques de sperme en Suisse et à la parentalité originelle conjointe des deux mères. Ainsi, les enfants ont deux parents dès la naissance, ce qui signifie qu'ils sont juridiquement protégés même en cas de décès d'un parent. Toutefois, en excluant délibérément les banques de sperme étrangères et les dons de sperme privés, une inégalité de traitement demeure pour les familles arc-en-ciel.

Depuis 20 ans, la Suisse est à la traîne en matière d'égalité des droits des personnes LGBT par rapport aux pays européens avoisinants. Avec l'extension récente de la «protection contre la discrimination» dans le Code pénal, ce retard a été quelque peu réduit, mais il existe toujours une grave lacune avec l'absence d'accès au mariage civil. Au terme de nombreuses tentatives parlementaires et d'un long débat sur le projet de loi actuel, la votation sur le «mariage pour tous» aura lieu en septembre, après que les milieux conservateurs ont, comme prévu, déposé un référendum. La lutte pour l'institution conservatrice du mariage n'était et n'est certainement pas une lutte syndicale, mais celle pour l'égalité des droits l'est tout à fait.

### Léger déficit pour 2022

Le Budget 2022 a été accepté à l'unanimité. Comme les années précédentes, il est marqué par la baisse du nombre de membres dont les cotisations représentent la grande majorité des revenus du SEV et des taux d'intérêts nuls qui impacte les revenus financiers. Le budget prévoit donc un déficit de quelque 150 000 fr. «Nous devons donc continuer notre engagement pour syndiquer de nouveaux membres - 2021 est d'ailleurs plutôt une bonne année pour l'instant. Cet objectif est important d'un point de vue des finances, mais surtout pour la force syndicale», a insisté Aroldo Cambi, le chef des Finances du SEV.

AROLDO CAMBI répond

## «Baisser le taux de conversion n'est jamais une bonne nouvelle»

**?** La Caisse de pensions CFF baisse son taux de conversion au 1.1.2023. Pour les assuré-e-s qui auront 65 ans révolus en 2023, le taux passera de 4,72% à 4,54%. Qu'en pense le SEV?

Le SEV assume sa part de responsabilité puisqu'il compte quatre membres au Conseil de fondation et qu'il occupe la présidence jusqu'à la fin de cette période législative. La baisse du taux de conversion n'est pas une nouvelle réjouissante et représente dès lors une décision très difficile à prendre pour toutes les parties concernées. Il est d'autant plus important de donner quelques explications, surtout au vu des répercussions de cette mesure au niveau des rentes. Les raisons principales sont le niveau d'intérêts négatifs qui dure depuis très longtemps et un élément qui caractérise tout particulièrement la CP CFF : un taux de pensionné-e-s extrêmement haut d'environ 60%. Un tel chiffre exige des rendements plus élevés afin de stabiliser le taux de couverture de la caisse de pensions.

Le taux de conversion va donc chuter d'environ 4%, toutefois la CP CFF prévoit un paquet de mesures d'atténuation relativement complet. Ce vaste paquet de me-

ures a été demandé avec beaucoup d'ardeur par les représentants des travailleurs et travailleuses et l'ensemble du Conseil de fondation a accepté nos revendications. Un de nos objectifs a été de structurer le paquet de mesures de manière à ce que tous les groupes d'âges en profitent. Voici ci-après mes explications sur les deux principales mesures: d'une part nous avons convenu d'un renforcement de 4% de tous les avoirs vieillesse dont l'effet se ressentira avant tout chez les plus âgés. Les assuré-e-s qui sont à l'aube de la retraite n'auront ainsi que peu ou pas de réduction de leurs rentes. D'autre part nous allons relever systématiquement les intérêts du capital vieillesse de tous les actifs. Cette mesure avantagera avant tout les collaboratrices et collaborateurs plus jeunes: l'effet des intérêts composés qui en découlera se ressentira avant tout chez eux. Cela nous tenait à coeur d'assurer un certain équilibre entre les générations, ce qui est le cas avec la solution proposée. Ce paquet de mesures est financé par la CP CFF.

Aroldo Cambi est le chef des Finances du SEV et président de la Caisse de pensions des CFF. Tu as des questions à lui poser ou au SEV en général? Ecris-nous à [journal@sev-online.ch](mailto:journal@sev-online.ch).

SANTÉ, NUMÉRISATION ET EMPLOYABILITÉ

# Table ronde avec les ETC

Yves Sancey  
[yves.sancey@sev-online.ch](mailto:yves.sancey@sev-online.ch)

**Les métiers du transport sont confrontés aux effets de leur pénibilité sur la santé et à ceux de la numérisation sur les qualifications et les emplois. Pour que la maladie ou la digitalisation ne poussent pas nos collègues vers le chômage et la précarité, le SEV tire la sonnette d'alarme. Il propose une table ronde avec les ETC pour trouver des solutions d'avenir. Interview avec son initiateur, Christian Fankhauser, vice-président du SEV.**

**Quel constat a conduit à cette proposition de table ronde ?**

**Christian Fankhauser:** Les résultats de la dernière étude sur la santé des chauffeurs de bus qui se dégrade sont sans appel. On ne peut pas juste pousser vers la sortie nos collègues malades. La digitalisation de la société s'est aussi accélérée avec le covid. Des entreprises attachées à leurs collaborateurs et qui veulent que la profession soit attractive cherchent des solutions à leur ni-

veau, mais il faut sans doute élargir le cadre. Dans les petites ETC (entreprises de transport concessionnées), il est difficile de trouver des solutions de placement à l'interne. D'où cette idée de chercher une solution à un niveau plus large.

**Que propose le SEV ?**

Nous avons écrit une lettre pour inviter à une table ronde une douzaine d'employeurs d'ETC, les CFF et l'UTP, ainsi que le ssp et syndicom, les deux autres syndicats actifs dans le domaine des transports, pour trouver des solutions d'avenir viables et attractives.

**Quelle a été la réponse des ETC ?**

Conscientes de la problématique mais aussi des difficultés de la tâche, elles nous ont toutes répondu favorablement. Une réunion aura lieu, sans doute en novembre.

**Sur quels points insistera le SEV ?**

Premièrement la question de la digitalisation et donc la transformation voire la disparition de certains métiers. On doit pouvoir maintenir l'employabilité de nos collègues ou leur offrir un per-

fectionnement ou une formation afin de se reconverter dans d'autres professions. La deuxième question concerne les personnes qui sont en situation de difficulté dans leur santé et qui ne peuvent plus effectuer une tâche dans un métier dit «de monopole». On doit mettre en place des formations et des reconversions professionnelles. Pour nous, la solution devra se situer au niveau de la branche.

**Pourquoi une solution de branche ?**

Dans les petites ETC, il est difficile de trouver des solutions de placement à l'interne. D'où cette idée de chercher une solution à un niveau plus large. Pour un pool d'emploi, cela pourrait se faire à un niveau régional. Pour les mesures en matière de formation, de perfectionnement, de transfert ou de reconversion, la solution se situe au niveau national avec la création d'un fonds paritaire pour la branche des transports publics. L'idée de base serait un financement tri ou quadripartite impliquant les salarié-e-s, les employeurs, les assureurs (AI, SUVA, ...) et pourquoi pas des collectivités publiques.

**Est-ce que la CCT de l'industrie des machines est une piste à suivre ?**

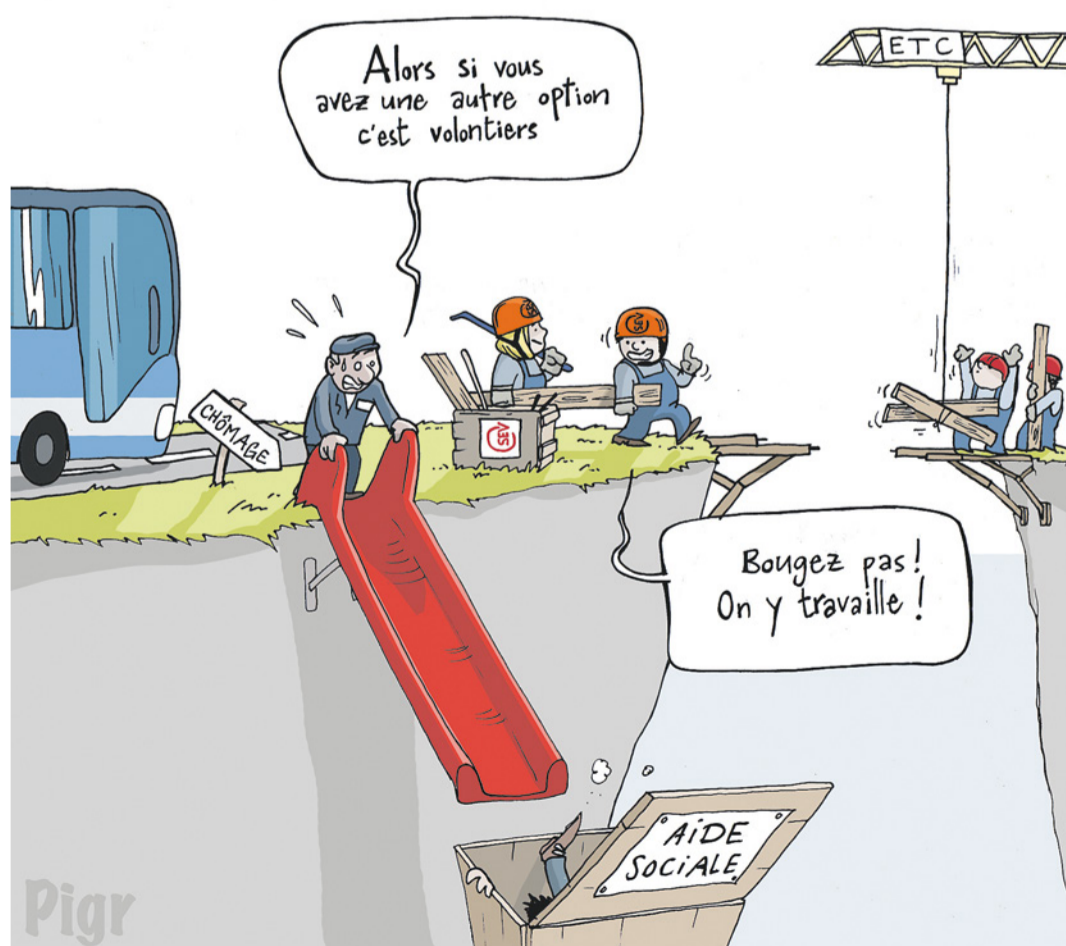
Oui, c'est une source d'inspiration. Cette solution de branche concerne plus de 200 entreprises et a permis la création d'un fonds, alimenté et géré de façon paritaire avec les syndicats, pour la formation continue et la préservation de l'employabilité. Cette CCT prévoit également de développer une passerelle 4.0 avec une deuxième formation pour ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles pour les personnes confrontées aux bouleversements de la numérisation.

**D'autres pistes ?**

Je trouve inspirant la manière dont les CFF offrent des possibilités de placement à l'interne. Par exemple, grâce à Anyway Solutions, leur programme de réinsertion suite à un souci de santé récurrent ou un problème psychique, une centaine d'employé-e-s, répartis sur six sites, ont pu trouver un nouveau travail. Ce modèle pourrait servir d'exemple pour les ETC.

**Qu'attends-tu de cette table ronde ?**

Qu'elle débouche sur quelque chose de concret! Par exemple la constitution d'un groupe de travail paritaire avec un mandat. Nous consulterons aussi nos membres. Je serai heureux si nous trouvons une solution concrète qui fonctionne pour la formation continue et le placement dans un futur proche.



**La protection du climat doit être déclarée «tâche prioritaire»** dans la constitution du canton de Berne. Le corps électoral bernois se prononcera le 26 septembre sur un article constitutionnel élaboré sous la pression de la Grève du climat par une commission présidée par les Verts. Le canton et les communes s'engagent ainsi à œuvrer activement à la neutralité climatique du canton d'ici 2050. Un «oui» ne se traduirait pas par beaucoup d'actions concrètes, mais il montrerait la volonté de remplir les obligations de l'Accord de Paris. Et en cas de oui, le canton et les communes devraient rendre leurs flux financiers (et ceux de leurs caisses de pension) climatiquement neutres.

**CFF Immobilier n'a pas vraiment tenu compte des 4000 signatures de travailleurs CFF récoltées par le SEV contre l'externalisation du nettoyage.** En effet, à partir de 2023, CFF Immobilier ne gèrera plus que 122 gares. **Les services de nettoyage et d'entretien de toutes les autres gares en Suisse seront externalisés.** Cela se fera au détriment de 130 à 150 employé-e-s temporaires, dont les contrats ne seront pas renouvelés. «CFF Immobilier pourrait facilement fournir ces services elle-même et employer le personnel temporaire en interne. Le développement de CFF Immobilier n'a pas de sens d'un point de vue commercial et a des conséquences exclusivement négatives, d'une part sur le plan humain et d'autre part d'un point de vue de la qualité et l'expérience client à la gare», commente Patrick Kummer, secrétaire syndical SEV.

## NÉCROLOGIE

# Hommages à Hanspeter Eggenberger, président central RPV

De manière complètement inattendue, le 23 juillet dernier le cœur d'Hanspeter Eggenberger (né le 26 octobre 1963) a cessé de battre. Depuis 2003, il était président central de la sous-fédération du personnel de la manoeuvre (RPV). Nous étions tous sous le choc et le sommes toujours. Cette terrible nouvelle nous a beaucoup attristés. Nous adressons nos condoléances à sa partenaire et ses enfants, à ses deux filles ainsi qu'à toute sa famille. Beaucoup de collègues du SEV lui ont rendu un dernier hommage le 4 août lors de la cérémonie d'adieu en l'église évangélique de Grabs. A cette occasion, le président du SEV Giorgio Tuti a tenu ce discours:

« Chère Monika, chère Cindy, chère Selina, Chère famille, chers amis, chères et chers collègues,

L'annonce du décès de notre collègue et ami Hanspeter Eggenberger nous a profondément émus. Lorsqu'on m'a téléphoné le vendredi 23 juillet j'étais encore en vacances en Italie. J'étais sous le choc et le suis encore aujourd'hui. Au nom de tout le SEV j'aimerais exprimer à sa famille mes plus sincères condoléances. Je suis bouleversé et consterné par le départ si soudain d'Hanspeter. Tout récemment nous avons encore parlé ensemble, échangé et ri. Et voici maintenant que nous devons lui dire adieu.

Hanspeter est entré au SEV le 1er octobre 1979 alors qu'il était encore apprenti aux CFF. Il est rapidement devenu le représentant de la gare de triage de Buchs. Sa carrière syndicale s'est déroulée tout naturellement : il est tout d'abord devenu membre adjoint, puis secrétaire, vice-président et enfin dès 2003, président de la section SEV RPV Rheintal. Dès 2001 il a été vice-président de la commission centrale de la RPV. Il fut également membre de la commission du personnel durant de nombreuses années. Le 25 juin 2003, l'assemblée des délégués l'a élu président central RPV. A ce titre il était membre du comité SEV et avant cela, du comité directeur SEV. Depuis 2018, il représentait les intérêts des travailleuses et travailleurs au Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF.

L'environnement professionnel et syndical a profondément changé durant les dernières années. Les acquis ont soudain été remis en question, la pression a augmenté, les collègues sont allés et venus, et se sont succédés. Hanspeter, lui, est toujours resté et m'a souvent rappelé, à moi le président du syndicat, quelles étaient nos tâches, ce que nous avions à faire et où se



MARKUS FISCHER

trouvaient les points brûlants. Il était le miroir de ce qui se passait dehors au service de la manoeuvre. J'ai toujours beaucoup apprécié cela, c'était très important non seulement pour moi mais aussi pour tout le SEV.

Hanspeter s'est énormément engagé pour le SEV pendant plusieurs décennies, il était cheminot et en même temps syndicaliste. Son dernier post sur facebook le 21 juillet était celui du syndicaliste : il a partagé l'appel à participer à la manifestation du 18 septembre ; manifestation qui demande un renforcement de l'AVS et de meilleures rentes, des thèmes qui ont toujours beaucoup préoccupé Hanspeter.

J'ai toujours apprécié Hanspeter pour sa grande loyauté. C'était une personne de confiance. Nous n'étions pas toujours d'accord dans les divers dossiers mais c'était normal. Il y a eu des divergences d'opinion longuement débattues et cela faisait partie du jeu. Mais en tant que parfait syndicaliste, et Hanspeter l'était sans aucun doute, il a toujours accepté sans rechigner l'avis de la majorité et a contribué à appliquer les décisions.

Hanspeter était bien plus que tout cela: son énorme gentillesse et sa grande générosité resteront dans nos mémoires. Il y a des années, mes filles qui sont aujourd'hui adultes étaient encore petites et nous étions en route pour les vacances de ski. Hanspeter l'a su et nous a invités à déjeuner chez lui car nous passions près de son domicile. Je n'avais encore jamais vu un brunch pareil, c'était délicieux!

Chère Monika, chère famille, chers amis, je vous souhaite beaucoup de force en ces moments diffi-

ciles. Je garderai un souvenir ému de Hanspeter en tant que syndicaliste, personne et ami de grande valeur.»

### Hommage de Danilo Tonina

Danilo Tonina était jusqu'à présent vice-président central RPV. Il lui succède ad interim en tant que président central RPV:

« Je suis très triste et ne peux toujours pas croire qu'Hanspeter ne sera plus jamais parmi nous. Notre caissier central m'a annoncé le 23 juillet 2021 par téléphone qu'Hanspeter avait été arraché à la vie de manière tout à fait inattendue. Personne n'est jamais préparé à une aussi terrible nouvelle.

J'ai travaillé avec lui en tant que syndicaliste et lorsqu'il est devenu président central de la sous-fédération RPV dès 2003, et avec le temps nous sommes devenus de vrais amis. Il s'est toujours engagé pour le personnel de la manoeuvre et a oeuvré en faveur de la justice sociale. Il avait l'habitude d'aller droit au but dans les négociations et savait faire preuve de fermeté lorsque cela était nécessaire.

Parmi les nombreux moments passés avec lui je me rappelle tout spécialement des conférences des présidents qui se déroulent traditionnellement à l'automne. C'était l'occasion de refaire le monde et d'avoir de nombreuses discussions syndicales et privées.

Il laisse un grand vide, et il nous manque.

Au nom de la sous-fédération RPV et en qualité de président central ad interim, j'adresse à sa partenaire, sa famille et ses proches, nos plus sincères condoléances.

Nous sommes en pensées avec vous. »

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS BAU

# Améliorations dans le viseur

Hans Ulrich Keller, UV Bau  
journal@sev-online.ch

La 22e assemblée des délégués (AD) de la sous-fédération BAU a eu lieu le 10 août à Berne. Elle a traité de thèmes importants et élu de nouvelles personnes dans le comité.

En ouverture, le vice-président Hubert Koller salue les délégués et invite ceux qui ont rejoint le restaurant Alten Tramdepot à Berne. Hubert explique l'absence pour raison de maladie du président central Jan Weber. Au début de l'AD, les personnes présentes rendent hommage à Hanspeter Eggenberger ainsi qu'aux collègues décédés de la sous-fédération BAU.

Hubert ouvre l'assemblée avec un bref exposé suivi de la vérification des mandats et de l'élection des scrutateurs. Le procès-verbal de la 21ème assemblée des délégués est accepté, Hubert remercie l'auteur pour le travail accompli. L'ordre du jour est adapté en faveur des orateurs invités. La partie statutaire est repoussée en fin d'assemblée.

La vice-présidente SEV Barbara Spalinger explique ce qui s'est passé au SEV et quels sont les défis qui nous attendent à l'avenir. Barbara expose la collaboration avec l'entreprise lorsque les mesures liées au coronavirus étaient appliquées. Elle est satisfaite du travail qui a pu être accompli dans de telles circonstances. La prolongation de la CCT était la bonne chose à faire dans cette situation, les cartes étaient trop mauvaises pour négocier une nouvelle CCT. Le système salarial négocié contient malheureusement quelques éléments qui énervent et qui ont surgi contre le vœu de la communauté de négociations. L'histoire concernant les FVP va aussi continuer à nous préoccuper. La reprise du secteur de Securitrans va également nous donner beaucoup de travail ces prochains temps.

De son côté, Urs Huber, secrétaire syndical en charge de BAU au SEV aborde le thème des B100 et donne une vision de la situation actuelle. Pour quelques collègues il a été possible d'obtenir l'allocation adaptée au marché, mais cela n'a pas été possible pour tous. Dans le domaine des lignes de contact on a accompagné la mise en oeuvre d'un nouveau modèle de carrière. Urs donne encore un aperçu général des affaires en cours dans la division Infrastructure. En ce qui concerne Valida il y a une discussion car tous les délégués ne sont pas satisfaits de la situation et des résultats actuels.

### Affaires statutaires

Le président central sortant Markus Kaufmann présente le rapport annuel qu'il a écrit sur la période où il était encore en fonction. L'assemblée adopte le rapport et donne décharge au président central



HANS ULRICH KELLER

Markus Kaufmann et Hugo Ruoss se sont retirés de la Commission centrale

et à la commission centrale. Hubert remercie les personnes concernées pour le travail accompli.

Le caissier central sortant Hugo Ruoss présente les comptes et explique certaines positions. Manfred Nyfeler, président de la Commission de gestion lit le rapport de la CG et le confirme, et remercie pour le travail de confiance. L'assemblée accepte les comptes.

A la fin, le nouveau caissier central Patrick Parietti présente le budget et explique les différentes positions. La cotisation des membres reste inchangée. L'assemblée accepte le budget.

Hubert présente les chiffres concernant le recrutement des membres et montre l'évolution durant l'année écoulée. Il souligne encore une fois l'importance de ce thème.

### Propositions de l'assemblée

Congrès SEV 2022: pas de proposition. Les propositions en suspens doivent être examinées et redéposées si nécessaire.

AD Bau 2021: pas de proposition.

### Personnel

Tous les membres proposés et soutenus par la SF BAU pour la CoPe ont été élus.

Les élections complémentaires suivantes ont eu lieu pour la période administrative 2021 - 2024:

Patrick Pfenninger est élu à la Commission centrale, Thomas Spichiger et Peter Frei à la Commission de gestion de la sous-fédération.

Lors de cette assemblée des délégués, la sous-fédération a pris congé de deux membres de la Commission centrale de très longue date: - Markus Kaufmann et Hugo Ruoss. Hubert a remis aux deux collègues un présent au nom de la sous-fédération et les remercie pour le travail accompli.

On prendra congé des quatre présidents de section sortants D. Anthamatten, T. Spichiger, U. Schrader et A. Sciamanna lors de l'excursion du comité central.

## VOTATIONS DU 26 SEPTEMBRE

## Oui au mariage pour tous

Propos recueillis par Vivian Bologna  
vivian.bologna@sev-online.ch

Le SEV s'engage pour un Oui au mariage civil pour toutes et tous en votation le 26 septembre. Deux de ses membres donnent leurs arguments.



Xenja Bösiger

Membre SEV, ancienne responsable Jeunesse et recrutement

Pour moi, en tant que femme pansexuelle, le genre n'a aucune incidence sur la personne

dont je tombe amoureuse. Je suis d'autant plus consternée que la loi évalue mes relations différemment selon la personne avec laquelle je suis et m'accorde plus ou moins de droits. Par exemple, en tant que femme mariée, j'ai accès à la médecine reproductive. Mais si je devais m'associer à une autre femme, cet accès me serait refusé pour cette seule raison.

Ce n'est pas parce que le mariage n'est aujourd'hui pas ouvert à tous les couples que des partenariats ou familles de même sexe ne constituent pas une réalité et une part non négligeable de notre société. En assouplissant le droit au mariage, nous reconnaitrions aussi cet état de fait et assurerions aux couples mariés et à leurs enfants la protection à laquelle ils ont droit.

La justice sociale a toujours constitué une revendication de base des syndicats. C'est pourquoi le SEV peut s'exprimer en faveur de cette nouvelle loi.

Dans 16 Etats européens le mariage homosexuel est aujourd'hui permis. Il est grand temps que la Suisse se mette au diapason. Suite au référendum, nous voterons le 26 septembre prochain sur le « Mariage pour tous ». Nous avons ainsi une chance de faire un pas important en direction de l'égalité. En tant que femme mariée depuis peu et femme queer, je trouve que le moment est venu ! Et comme le dit la campagne assez justement, ce que je veux soutenir c'est simplement « l'amour, sans privilèges. »



Max Krieg

Président de la PV Bern

Le 26 septembre, j'appelle le peuple suisse à soutenir le droit au mariage pour les couples homosexuels, ouverture qui a déjà reçu l'approbation des Chambres fédérales. Le nouveau droit remplace la loi sur les partenariats enregistrés entrée en vigueur en 2007, qui règle la reconnaissance sur le plan juridique des partenariats homosexuels mais contient par contre une inégalité de traitement au niveau du droit d'adoption, de la naturalisation facilitée, des rentes de veuves de l'AVS, etc. Le Parlement propose une égalité juridique de tous les partenariats dans le nouveau droit matrimonial. Ce dernier abolit toute discrimination des partenariats

homosexuels (excepté en ce qui concerne les rentes de veuves et veufs de l'AVS). Il donne en outre aux couples de femmes les mêmes droits d'accès aux dons de sperme, conformément à ce qui est actuellement prévu par la législation suisse. Toutes les femmes sont ainsi mises sur pied d'égalité.

Pour une partie des opposants, les homosexuels doivent continuer à ne pas avoir les mêmes droits, bien que la Constitution fédérale stipule très clairement dans son article 8, al. 2 que personne ne peut subir de discrimination du fait de son mode de vie et qu'elle garantisse dans son article 14 le droit au mariage (sans autre précision).

Certains opposants se heurtent uniquement à l'accès aux dons de sperme pour les couples de femmes et à l'adoption pour tous les couples homosexuels. Ils sous-entendent ainsi que ces couples ne sont pas de bons parents et qu'ils ne peuvent pas assurer le bien-être de l'enfant. Ce mythe est depuis longtemps réfuté, aussi bien par les milieux scientifiques que par la réalité.

Lors de cette votation, il s'agit de signaler l'ouverture des Suisses pour les droits d'une minorité non négligeable de la société et de nous opposer à une discrimination séculaire (et à ses conséquences).

C'est pourquoi, chères et chers collègues de tous âges, lorsque vous recevrez la documentation de vote : acceptez le projet de loi qui garantit les mêmes droits civils à toutes et tous. Et pensez également que des enfants avec des prédispositions homosexuelles peuvent naître dans chaque famille et qu'ils nécessitent les mêmes soins et la même attention sans restriction.



SWISSPORT

## Accord pour une CCT de crise

Yves Sancey  
yves.sancey@sev-online.ch

**Bien sûr, tout n'est pas subitement devenu rose à l'aéroport de Genève. Mais, après des mois de lutte où la direction de Swissport était restée sourde aux revendications légitimes des salarié-e-s, celle-ci semble enfin avoir compris que le personnel au sol ne peut pas être une simple variable d'ajustement de la crise. Sans lui, aucun avion ne décolle.**

Le débrayage de trois heures le 14 juillet d'une partie des salarié-e-s qui a passablement perturbé le trafic aérien a poussé la direction à signer une CCT de crise. S'il n'est pas à l'initiative du mouvement de débrayage, le SEV lui a manifesté toute sa solidarité et son soutien au vu des attaques de Swissport en janvier sur les conditions de travail.

Négociée en 48h et approuvée

en assemblée à une très large majorité (87%), la CCT de crise rétablit partiellement des acquis et contient notamment des nouvelles primes dont une prime de rigueur covid et une prime étendue de port de charge qui constitue un nouveau droit pour les auxiliaires. L'accord prévoit aussi quelques primes supplémentaires, notamment pour le check-in; il rétablit la participation de l'entreprise aux primes d'assurance maladie (200 francs par mois), limitée au personnel fixe.

La CCT de crise est conclue pour une durée de 9 mois rétroactivement du 1er juin au 28 février 2022. Il est prévu de débiter dès octobre des négociations pour arriver à une CCT pérenne.

Début janvier, profitant d'un vide conventionnel et de l'excuse du covid, la direction de Swissport imposait à ses 1000 employé-e-s de nouveaux contrats de travail. Avec, à la clé, une détérioration massive des conditions de travail et de sa-

laire. Dans un aéroport rendu désert par la crise, les manifestations des salarié-e-s ne réussissaient pas à faire plier la direction. Le 1er juin dernier, les nouveaux contrats entraient brutalement en vigueur. Pas pour longtemps toutefois. La reprise du trafic cet été a changé la donne et a redonné du sens au débrayage permettant aux syndicats de montrer leur capacité de nuisance. Un message que la direction a très bien compris à la veille des grands départs.

Pour Pablo Guarino, secrétaire syndical SEV-GATA en charge de l'aéroport, « cet accord rétablit des acquis supprimés dans les contrats individuels de Swissport (principalement la participation à la caisse maladie), établit des mesures de compensation pour le personnel ayant subi les pertes de salaires les plus élevées, amoindrit d'autres dispositifs déjà mis en place (horaires coupés, annualisation des horaires), rétablit un cadre limitant

le recours au personnel auxiliaire (avec un plafond de 1400 heures par an) et valorise de façon plus équitable les pénibilités de travail liées soit au travail physique soit aux tensions liées à la période du Covid (nouvelle prime saisonnière) ».

L'accord est loin d'être parfait puisque Swissport a maintenu les baisses salariales et l'augmentation du temps de travail et ne répond pas à l'entier des besoins légitimes exprimés par les employés. Il « est un gage de bonne foi de l'entreprise à rétablir un dialogue social prenant en compte les demandes du personnel » explique Guarino.

En assemblée générale, le personnel a décidé d'accepter l'accord dans l'espoir de retrouver des conditions de travail dignes dès la fin de la crise. Élément important, la direction s'engage à entamer les négociations « en vue de conclure une CCT à long terme dès le mois d'octobre ».

### Vers une solution de branche ?

A l'aéroport de Genève, la concurrence fait rage entre Swissport et Dnata. Les compagnies aériennes mènent le bal des changements de fournisseur au sol, ce qui met à rude épreuve les conditions de travail.

Afin de limiter cette concurrence malsaine, l'idée d'une CCT applicable à toute la branche est apparue. Une enquête, révélée par *Le Courrier*, menée par les autorités a révélé des différences importantes entre les salaires du personnel fixe

et auxiliaire, qui s'apparentent à de la sous-enchère salariale abusive et répétée. Dès lors, l'Etat de Genève a la responsabilité de réglementer ce secteur. En améliorant les conditions de travail des plus précaires espèrent les syndicats. Les partenaires sociaux ont été approchés afin de négocier une CCT pour le secteur. Un délai au début septembre leur est imparti pour aboutir à une solution. Sinon l'Etat fera rédiger un contrat-type de travail.

VEBEGO

## Péjoration limitée

**SEV-GATA** A partir du 1er octobre, un nouvel acteur fera son apparition à l'Aéroport de Genève : Vebe-go. L'entreprise active dans le *Facility Service* (services aux entreprises) a remporté l'appel d'offre de Swissport au détriment d'ISS. 88 personnes travaillant notamment dans le nettoyage des avions étaient concernées. Toutes se sont vu proposer un emploi chez Vebe-go, en échange d'une grille salariale revue à la baisse ou sont restées chez ISS. La CCT ISS est prolongée six mois en octobre, avec toutefois un plafonnement des salaires.

Déjà fragilisées par des mois de RHT (chômage partiel), les personnes concernées ont accepté à l'unanimité cet accord. D'ici au 1er avril 2022, les partenaires sociaux, dont SEV-GATA, négocieront une nouvelle CCT.

L'entreprise sous-traitante de Swissport se présente comme familiale. En fait, elle est la filiale d'une holding active dans quatre pays qui emploie 36 000 personnes (un personnel à grande majorité féminin et à temps partiel) dont 6000 en Suisse.

## SÉCURITÉ DES CHANTIERS

## Des négociations très difficiles

**Markus Fischer** Le SEV négocie encore avec les CFF les futures conditions d'emploi des quelque 600 collaborateurs de la division sécurité des chantiers de l'ancienne filiale des CFF, Securitrans.

Securitrans était détenue à 49 % par Securitas SA jusqu'à la fin de 2020 et appartient désormais à 100 % aux CFF depuis le 1er janvier 2021. La sécurité des chantiers sera intégrée à CFF Infrastructure dès le 1er janvier 2022, tandis que la protection des objets restera une filiale des CFF.

Pour les employé-e-s de la sécurité des chantiers, le salaire restera le même en 2022, mais dès 2023, ils sont menacés d'une détérioration du salaire et de la caisse de pension, ce que le SEV refuse. «Lors de l'achat de prestations externes, les CFF ne regardent pas chaque franc comme ils le font dans ces négociations», explique Barbara Spalinger, vice-présidente du SEV. «Ils semblent accepter que les collègues partent par mécontentement et doivent être remplacés par des personnes externes – bien que cela coûte beaucoup plus cher aux CFF que d'aller à l'encontre de leurs employé-e-s. La flexibilité est plus grande avec les charges de fonctionnement qu'avec les coûts de personnel...»

De nombreuses autres incertitudes doivent encore être levées en ce qui concerne les lieux de service, les temps de trajets professionnels, les structures d'équipe, etc. et



De Securitrans à CFF Infrastructure. Il y a encore de nombreux points à clarifier.

l'intégration dans le système salarial des CFF est également susceptible de donner lieu à des discussions.

A la mi-août, les personnes concernées ont reçu leur nouveau contrat de travail à signer. «Le délai légal de signature est le 30 septembre, le 15 septembre a été donné pour des raisons pratiques», souligne Barbara Spalinger.

Le SEV a tenu des permanences et continue à conseiller et à soutenir les membres concernés. Il a également été présent ces derniers jours lors des informations du personnel des CFF.

## NOUVELLE TÊTE

## Laura Rittiner, assistante polyvalente

**Chantal Fischer** «Je me suis sentie bien accueillie dès le début et j'aime l'atmosphère détendue et positive.»

C'est ce que nous a répondu Laura Rittiner lorsqu'on lui a demandé quelles étaient ses premières impressions du SEV. Depuis le mois de mai 2021, cette jeune femme de presque 29 ans travaille à 60% au secrétariat SEV à Berne en tant qu'assistante administrative spécialisée dans le domaine de la formation. Elle couvre ainsi un large domaine d'activités et apporte son soutien dans beaucoup de dossiers. En particulier pour la formation SEV où elle organise les cours, se charge de réserver les locaux et prépare les documentations. Laura assure aussi le lien avec Movendo, l'Institut de formation des syndicats.

En tant qu'assistante de la commission des



femmes du SEV, Laura organise et administre toutes les séances, elle écrit les procès-verbaux et soutient la responsable de l'égalité du SEV Lucie Waser dans divers dossiers. Elle décharge en outre le team BLS sur le plan administratif. Et on l'a peut-être déjà vue à la réception du secrétariat central SEV à Berne où elle assure quelques remplacements durant les pauses ou les vacances.

Pour terminer, et ce n'est pas la moindre de ses tâches, Laura Rittiner est également responsable de l'encadrement de l'apprenant du SEV, de son introduction dans les divers services et aussi de l'évaluation de son travail.

Cette grande diversité dans son cahier des charges correspond bien à Laura car sa carrière professionnelle a été marquée par plusieurs changements radicaux: cette valaisanne d'origine a suivi l'école de commerce à Brigue puis elle a accompli une maturité professionnelle commerciale tout en travaillant aux CFF en tant que stagiaire dans le domaine de la clientèle commerciale. Après quelques temps dans cette entreprise en qualité de responsable d'apprenants elle a déménagé en République dominicaine où elle a travaillé durant 6 mois en tant que guide de plongée. C'est là qu'elle s'est rendu compte que le contact avec les gens et les langues lui étaient très chers et c'est pourquoi, à son retour en Suisse, elle s'est lancée dans le domaine de la gastronomie.

Par ailleurs, elle a suivi une formation d'interprète en langue des signes, activité qu'elle exerce aujourd'hui encore à côté de son travail au SEV. Laura Rittiner a grandi en Valais mais elle vit depuis longtemps déjà à Berne. Durant ses loisirs, elle s'adonne volontiers à la randonnée, au vélo, au ski; elle aime les montagnes et la nature, les voyages, et les bons repas. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir au SEV!

## ANGLE DROIT

## Congé pat' légal ou réglé par une CCT ?



## Service juridique SEV

**Au début de l'année, un congé de paternité légal garanti de deux semaines est entré en vigueur. Cependant, un grand nombre de conventions collectives de travail prévoyait déjà auparavant un congé de paternité payé. On peut alors se poser la question comment concilier dans cette constellation le nouveau congé de paternité légal et celui prévu dans la convention collective de travail.**

Une possibilité serait que les nouvelles dispositions légales remplacent le congé de paternité prévu dans la convention collective de travail. Il serait également envisageable que les jours de congé de paternité garantis par la convention collective s'ajoutent au nouveau congé de paternité prévu par la Loi. La question est controversée, interprétable différemment selon la situation, et elle n'a pas encore été clarifiée jusqu'à présent par la jurisprudence. Selon l'avis d'expert du Prof. Dr. Thomas Geiser, les aspects suivants doivent être pris en compte.

En premier lieu, il faut déterminer si la question est déjà réglementée dans la convention collective respective, notamment dans les dispositions appelées transitoires. Ce sont des prescriptions qui définissent la situation juridique en cas de modification des bases légales. Si les parties contractantes ont prévu de telles dispositions transitoires, ce qui a été convenu s'applique. Il est à relever cependant que la plupart des CCT ne comprennent pas de dispositions transitoires.

Si la CCT ne contient pas de disposition transitoire, il y a lieu d'examiner quel est l'objectif du congé de paternité réglementé par la convention collective de travail en vigueur. Diverses CCT stipulent qu'il s'agit de ce que les

partenaires sociaux entendent par «jours de congé usuels» selon l'art. 329 al. 3 du CO. Si l'ancien congé de paternité prévu par la convention collective de travail est assimilé à ces «jours de de congé usuels», les deux réglementations présentant des similitudes systématiques, ceci n'est pas en opposition avec le nouveau congé de paternité prévu par la Loi. Par conséquent, les jours prévus dans la convention collective et les jours de congé de paternité prévus pas la Loi devraient alors s'additionner.

Si par contre les dispositions concernant le congé de paternité figurant dans la convention collective de travail poursuivent le même objectif que la nouvelle réglementation légale, montrant ainsi des similitudes avec le congé parental, d'autres éléments doivent être examinés. Il est important de savoir ce que les partenaires sociaux ont voulu obtenir grâce au congé de paternité défini dans la convention collective de travail. Si les parties contractantes veulent garantir aux travailleurs soumis à la CCT une situation plus favorable à ce propos, cela implique que les jours de congé de paternité prévus par la Loi s'ajoutent à ceux prévus par la convention collective de travail. Si par contre les partenaires sociaux ont simplement voulu anticiper la réglementation légale en matière de congé de paternité, cela implique que la réglementation prévue par la CCT en matière de congé de paternité sera remplacée par le congé de paternité légal.

A signaler toutefois pour conclure qu'il serait avantageux que la réglementation selon la convention collective de travail, qui privilégie les travailleurs par rapport à la Loi (en prévoyant notamment le versement de 100 % du salaire pendant la durée du congé de paternité, au lieu de 80 % seulement comme le prévoit la Loi), reste valable.

Il reste maintenant à voir quelle argumentation les tribunaux suivront dans les cas litigieux.

## VPT RETRAITÉ-E-S

## Retrouvailles en 2022



Comité de la branche VPT retraité-e-s (de gauche à droite): Eric Russi, Marc-Henri Bréla, Vincent Brodard (derrière), Gilbert D'Alessandro.

**Vivian Bologna** La branche VPT retraité-e-s avait dû annuler sa journée de branche 2021 en raison de la situation pandémique. Une décision pas simple à prendre, comme le confirment Eric Russi et Marc-Henri Bréla, membres du comité de la branche: «Il nous avait semblé trop risqué d'organiser quelque chose pour les plus âgé-e-s et lorsque nous avons vu, par exemple, les annulations de la PV, alors on s'est dit qu'on n'était pas à côté de la plaque avec nos réflexions.»

Et en 2022? «La journée de la branche pensionné-e-s devrait avoir lieu si la situation sanitaire le permet. Nous avons fixé le 24 juin 2022 sur un bateau au départ de Lucerne, relève Gilbert D'Alessandro, président central VPT. Le programme n'est pas encore fixé, mais l'idée est de proposer une partie syndicale mais aussi de nourrir la camaraderie. On croise les doigts pour que ce soit possible. Avec cette pandémie, rien n'a été simple. Il y aura une clé de répartition pour chaque section.»

## ACCOMPAGNEMENT CLIENTÈLE 2020/2021

# Des trains trop longs et personnel surchargé

Ralph Kessler, président central ZPV

**On le sait, le projet « Accompagnement clientèle 2020, resp 2021 » annule le double accompagnement en continu (au minimum toujours deux agents) sur les trains grandes lignes, ceci depuis son introduction au changement d'horaire de décembre 2018.**

On a convaincu le personnel en promettant que sur les nouveaux trains duplex pour le trafic grandes lignes qui circulent en grande partie sous forme de doubles compositions d'une longueur totale de 401 mètres, il y aurait plus de deux assistants clientèle. Il arrive régulièrement que des collègues se retrouvent seuls sur de très longs trains, des doubles compositions comme les trains duplex pour le trafic grandes lignes par exemple, ou deux unités d'InterCity pendulaires (ICN) de 378 mètres de long, ou des trains-navettes avec des modules de renfort, etc. Ceci survient aussi des jours où voyagent beaucoup de groupes, de touristes et de personnes avec des vélos. Le thème des « trains trop longs » a été abordé à plusieurs reprises avec la direction de l'Assistance clientèle et Cleaning (KBC). Nous appelons les trains « trop longs » ceux qui dépassent la longueur des quais dans les gares où il est prévu qu'ils s'arrêtent et dont certaines voitures se retrouvent en-dehors

du quai lors de l'arrêt. Dans de tels cas, toutes les portes d'accès des voitures qui se trouvent en-dehors des zones utilisables des quais doivent être fermées par l'assistant-e clientèle responsable des voitures en question avant l'arrêt à la gare concernée. L'assistant-e clientèle doit surveiller que la montée et la descente des voyageurs se fasse par les autres portes et rouvrir les portes d'accès après le départ du train, car en général à la gare suivante les quais sont suffisamment longs.

Ces très longs trains étaient initialement prévus avec deux agents dans la planification annuelle. Mais très régulièrement de tels trains ne circulent qu'avec un seul agent car le tour de service du second a dû subir des changements. Malgré les promesses de la direction KBC de sensibiliser les services de répartition régionaux au problème de ces trains, nous ne ressentons actuellement pas beaucoup de changements. Est-ce que ce ne sont que de belles paroles et des promesses en l'air de la part de la direction KBC?

Prenons en exemple les situations dans les trains 2059 Bâle CFF – Zurich aéroport et 2064 Zurich aéroport – Bâle CFF. Du lundi au vendredi ce sont des trains-navettes composés de voitures de type unifié (type IV) et de voitures Eurocity de types Apm61 et Bpm61. En tout le train est composé de 11 voitures et d'une loc Re 460 et sa longueur est de 308.90 mètres. L'assistant-e



Train 2059 à Baden (AG) voie 1 côté Turgi : les dernières portes se trouvent hors du quai et ont dû être fermées des deux côtés avant l'arrivée du train en gare de Baden.

clientèle qui s'y retrouve seul-e doit donc avoir une vision des portes d'accès de 11 voitures lors du processus de départ, soit 22 portes au total. La distance entre la première et la dernière porte est de presque 290 mètres lorsqu'il y a 11 voitures. De plus le train 2059 n'est pas le plus long train qui s'arrête à Baden (AG) sur la voie 1: les trains 1959 et 1979 sont composés de 12 voitures (longueur totale du train 335 m30), ils s'arrêtent aussi dans la gare de Baden (AG) et environ une voiture et demie se retrouve en-dehors du quai.

Sur ce train, le processus de départ actuel implique qu'à l'heure du départ et lorsque le signal est à « voie libre », les portes doivent être fermées par le chef assistant clientèle sur le train, puis tous les assistants clientèles prévus sur le train doivent contrôler « leurs » portes sur les voitures qui leur sont assignées pour vérifier qu'elles soient bien fermées, et ils doivent donner le OK. Ensuite ils montent dans le train et ferment derrière eux la porte bloquée avant le début du processus de départ afin de leur permettre de monter. Le chef assistant clientèle transmet après cela au mécanicien de loc l'autorisation de rouler. Mais si un assistant clientèle est seul sur le train, il doit avoir la vision d'ensemble d'un train de presque 290 mètres de long et vérifier si les 22 portes d'accès côté quai se sont toutes fermées correctement et si personne n'est resté coincé

dans une porte par exemple avec une main.

Depuis le changement d'horaire 2018, la charge physique et psychique a constamment augmenté pour les agents de train, et ceci se répercute sur le taux d'absentéisme. Le concept d'accompagnement ne tient aucun compte de la longueur des trains, ni de l'occupation, des groupes de voyageurs, des vélos etc. On veut juste qu'au moins un agent soit présent sur chaque train. Les CFF et la direction KBC n'entreprennent pas grand-chose, voire rien du tout pour réduire cette charge. Pourtant des collaboratrices et collaborateurs motivés et en bonne santé seraient un vrai plus pour l'entreprise !

## Un bon conseil

**Un bon conseil : ne mettez jamais votre main dans une porte d'accès en train de se fermer – dans certains types de voitures et de portes, le dispositif antipincement de la porte se désactive déjà quelques centimètres avant sa fermeture totale, car sinon le dispositif antipincement réagirait dès que la porte toucherait le bord du cadre de porte en se fermant complètement. Et donc le train ne pourrait jamais partir.**

PUBLICITÉ

# Qu'est-ce qui vous relie à votre banque?

L'argent. Et ce que votre banque fait avec. Le développement durable est important pour nous: nous suivons de strictes directives sur les thèmes environnementaux et sociaux, investissons durablement et sommes neutres en CO<sub>2</sub>. Le partenariat entre le SEV et la Banque Cler fonctionne: c'est pourquoi nous travaillons ensemble depuis de nombreuses années. Vous en profitez aussi, que ce soit pour les paiements, l'épargne, les placements, les hypothèques ou la planification financière: [cler.ch/sev](http://cler.ch/sev)

**Spécial SEV:**  
10% de prime sur les versements dans la Solution de placement Durable\*

Il est temps de parler d'argent.

Bank  
Banque  
Banca

**CLER**

\*Ces données revêtent uniquement une visée publicitaire et ne représentent pas un conseil en placement. Pour les Solutions de placement, nous renvoyons au site [cler.ch](http://cler.ch)

## VPT

### 14.9 et 13.10 Branche Rail, Tourisme+BUS

La journée de la Branche a lieu de 10h30 à 16h à l'Hôtel City, Aarbergstrasse 29, à Bienne. Quant à la journée de la branche Bus, elle aura lieu le 13 octobre chez Unia à Berne. Plus d'informations et inscriptions jusqu'au 30 septembre sur le site de la VPT, vpt-online.ch.

## Sections

### 7.9 PV Genève

**Sortie de section** au Lac Noir pour à l'Hostellerie. du 7 septembre. Depuis le temps qu'on en parle, voici enfin la sortie de section au Lac Noir. Départ de Cornavin mardi 7 septembre 2021 à 7.59 h avec l'IR 15 pour Lucerne, changement à Fribourg. Arrivée au Lac Noir à 10.53 h. Apéritif et repas à l'Hostellerie am Schwarzsee.

AG ou carte journalière. Inscrivez-vous en versant 50 fr au CCP Section SEV-PV Genève IBAN CH59 0900 0000 1201 1680 3, le prix comprend l'apéro, le repas, les boissons et le café. Vous pouvez encore vous inscrire demain samedi ou même payer à bord du train. Hâtez-vous et n'oubliez pas votre masque.

### 8.9 PV Fribourg

Les organisateurs sont heureux de vous accueillir à la **traditionnelle soupe de chalet** le mercredi 8 septembre au Gros Prays sur les Monts de Marsens. L'accès est assuré par bus TPF pour Marsens, départ de Fribourg à 11h04, arrivée à Marsens à 11h55. Le retour de Marsens est fixé à 16h17 ou à 16h59, avec arrivée à Fribourg à 17h00 ou à 17h52.

Les participants motorisés sont priés d'attendre à 11h55 devant la boucherie de Marsens les personnes arrivant en bus afin de les transporter jusqu'au chalet. La soupe de chalet et les cafés sont offerts. Les desserts sont les bienvenus, merci d'avance ! Boissons à

disposition sur place à prix raisonnables. La rencontre a lieu par n'importe quel temps. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour cette journée. Seules les personnes désirant un transfert dès l'arrêt du bus s'annoncent auprès du secrétaire, Jean-Louis Scherz, portable 079 252 02 51 ou courriel : jlscherz@bluewin.ch

### 9.9 PV Jura

Notre **sortie annuelle** se déroulera au chalet du Ski-Club de Rebeuvelier, le jeudi 9 septembre. Apéritif 12h00; Repas : 12h30. Pour les marcheurs : rendez-vous à 09h30 à la gare. Pour les non-marcheurs : départ de Delémont : bus 10h43. Si nécessaire, taxi à l'arrivée du bus, jusqu'au chalet. Le préciser lors de l'inscription. Menu : Salade méele - jambon - gratin de pommes de terre - haricots - dessert. Offert par la caisse de section. Boissons à charge des participants. En compensation de la gratuité de la cabane, boissons à acheter sur place. Prix bon marché. Inscription jusqu'au 4 septembre, uniquement au collègue Michel Monin tél. 032 481.47.69. Le secrétaire.

### 9.9 PV Vaud

Le comité de la section vous invite à une **balade pédestre de Onnens (VD) à Grandson (VD)**, le jeudi 9 septembre. Rendez-vous : Hall central, gare de Lausanne entre 9h et 9h15. Tous les détails sont parus dans la dernière édition du journal d'avant les vacances. Départ du train pour Yverdon 9h30. Marche facile, 5 km avec goudron sur les ¾ du parcours. Bons souliers et habits selon la météo, même pluie. Inscriptions obligatoires à Dominique Tissières, tél. : 079 176 77 16 ou domi.tissieres@bluewin.ch.

### 9.9 PV Biel-Bienne

La **course de la section** aura lieu le jeudi 9 septembre. Rendez-vous à 9h, Place Robert Walser à Bienne. Le voyage en car nous conduit à Delémont pour la visite de la «Rotonde / CFF Historic» et un circuit à travers les Franches Montagnes. Le repas de midi sera servi au restaurant «Relais du Peupé» à Peu-Péquignot. N'oubliez

pas les masques, à porter dans le car et pour la visite. Plus d'inscription, le voyage est complet. Le comité

### 14.9 PV Neuchâtel

L'**Assemblée générale** aura lieu le mardi 14 septembre, à l'Hôtel des Communes, Les Geneveys-sur-Cofrane. Dès 11h45, apéro pour ceux qui le désirent. 12h15 : repas à CHF 25.- : salade méele - magret de canard sauce à l'orange - purée de pommes de terre - légume - dessert maison. Café offert.

14h15 : assemblée. Ordre du jour statutaire. Repas: inscriptions jusqu'au vendredi 10 septembre au 032 725 62 88 ou renevey26@gmail.com

### 14.9 VPT TL

L'**Assemblée générale statutaire** aura lieu le mardi 14 septembre, à 19h30, au cercle ouvrier à Lausanne, place chauderon 5. Ordre du jour statutaire. Le comité.

### 21.9 PV Valais

La **rencontre des membres** à Ardon aura lieu le 21 septembre. Le comité vous attendra à la gare d'Ardon dès 11h. A cette occasion, le repas incluant les boissons vous sera proposé au prix imbattable de 10 fr. par personne. Inscription jusqu'au 15 septembre chez Walti Schmid au 079 872 38 37 ou wal.schmid@bluewin.ch. L'AG aura lieu le 11 novembre (info ci-dessous). Le comité.

### 22.9 PV Neuchâtel

La **sortie** a lieu le mercredi 22 septembre à la Buvette du FC La Sagne, à 20 minutes de marche de la gare. Transport organisé au départ de la gare de La Sagne. Local chauffé si nécessaire. Chaque participant apporte son pique-nique. Apéritif, soupe au pois et café offerts. Boissons à prix modérés. Neuchâtel dép. 10.03 (bus). La Chaux-de-Fonds dép. 11.04. Inscriptions jusqu'au 17 septembre au 032 725 62 88 ou renevey26@gmail.com

### 23.9 PV Biel-Bienne

Notre **assemblée des membres** aura lieu le jeudi 23 septembre à 14h au Restaurant Bahnhof à Brügg. Enfin nous pouvons à nouveau nous rencontrer ! Sous la direction de notre nouveau président Roger Schweizer, les points de l'ordre du jour seront traités

selon les statuts. Notre invité du jour sera le président central PV, il nous donnera des informations sur les différents thèmes d'actualités.

Comme la pandémie Covid 19 est toujours présente, nous vous prions tous/toutes de porter un masque afin que les dispositions ordonnées par les autorités fédérales soient respectées. Le Choeur d'hommes des cheminots pensionnés encadrera notre rencontre. Les partenaires des membres SEV/PV sont également invité(e)s. Le comité.

### 28.9 PV Fribourg

La commission d'animation vous invite à une **excursion** le mardi 28 septembre, une marche de 3- 4 kilomètres à Neyruz (Boucle sans difficulté notable). Apéro offert en cours de parcours. Dîner à 12.15 h au Restaurant La Chaumière à Neyruz. (Repas et boissons à la charge des participants). Cafés offerts par la section.

Venez nombreux à cette rencontre amicale de façon à reprendre contact et resserrer les liens après les nombreuses obligations, restrictions et interdictions imposées depuis de nombreux mois dues à cette fichue pandémie. En cas de mauvais temps, prenez vos dispositions comme protection. Veuillez vous munir d'un masque médical et de respecter les mesures sanitaires en vigueur. Inscriptions : Eric Pont : Mail : niric@sunrise.ch, tél. 026 660 59 63 ou Joël Terrapon : Mail : terrapon.joel@bluewin.ch, tél. 026 660 53 70.

Date limite d'inscription fixée au vendredi 24 septembre. Horaires des trains : Départ Payerne à 08.46 h arrivée Fribourg à 09.13 h. Départ Fribourg à 09.37h, arrivée Neyruz à 09.48 h. Départ Romont à 09.25h, arrivée Neyruz à 09.38 h. Pour les automobilistes RV à 10.00 h au Restaurant "La Chaumière" à Neyruz.

### 28.9 PV Genève

Après l'annulation de l'assemblée de printemps, nous vous invitons à l'assemblée générale du mardi 28 septembre. Participation limitée à 70 personnes, inscription au 076 332 93 70, masque obligatoire, gel à l'entrée. Notre vice-président central Jean-Pierre Genevay sera présent et Monsieur Douab nous présentera les offres et services de Pro Senectute Genève. L'ordre du jour est statutaire. Des élections partielles sont aussi au programme. Le comité cherche toujours un renfort. Nous devons aussi préparer la relève Avis aux personnes intéressées. Après un tour de l'actualité syndicale, nous boirons le verre de l'amitié dans le respect des distances.

### 14.10 PV Vaud

Le comité de la section PV Vaud a le plaisir de vous inviter à sa **course annuelle** le jeudi 14 octobre: Cette année, elle prendra la forme d'une descente du Rhône. Description de la journée : En car d'Yverdon ou de Lausanne à Genève. En bateau de Genève à Verbois (Café et Croissant à bord). En car de Verbois au Crozet. Au Crozet, restaurant Joly Bois : Repas de midi pour tous (Apéritif - Entrée - Plat - Dessert - Boissons + café). Retour, en car via la Vallée de Joux avec arrêt au Juraparc. Coût du voyage : frs 115.- (tout compris) par personne. Rendez-vous : Yverdon gare à 8h00 / Lausanne gare à 8h45. Inscriptions : Dominique Tissières. Tél. : 079 176 77 16 ou courriel : domi.tissieres@bluewin.ch. Obligations sanitaires : pour la France, certificat Covid (Pass Covid) obligatoire. Délai inscription : 30 septembre.

### 27.10 PV Jura

L'**Assemblée des membres** aura lieu le mercredi 27 octobre à 14h15 Chez la Dette (Restaurant du Jura) à Bassecourt, (5 minutes de la gare). Ordre du jour statutaire. (Période ad. 2019-2020) Yvan Renevey, président de la PV Neuchâtel, nous informera des actualités syndicales. L'assemblée sera suivie d'une collation. Le comité.

### 10.11 VPT Lac Léman

Les retraités de la CGN ont fait leur sortie d'été au Val de Travers. Le comité du Groupement des retraités de la CGN a eu le plaisir de convier ses membres à sa sortie d'été qui a eu lieu le vendredi 27 août au Val de Travers pour visiter les Mines d'asphalte de la « Presta » et découvrir comment les mineurs ont arraché à la montagne deux millions de tonnes d'un minerai rare et précieux : l'asphalte. La visite a été suivie d'un apéritif et du repas traditionnel, le menu « Sainte Barbe ».

Comme chaque année, le **repas d'automne** aura lieu le mercredi 10 novembre à l'auberge de La Fleur de Lys, à Prilly. Le secrétaire du groupement. Le comité.

### 11.11 PV Valais

L'**Assemblée générale** aura lieu le 11 novembre au restaurant River Side à Brigue suivi d'un repas. Des informations détaillées vous seront communiquées dans les éditions no 11 et 12 de notre journal. Meilleures salutations. Votre comité

# Agenda 10/21

## DÉCÈS

**Annen Georges;** 1938; Bussigny, VPT TL.  
**Beck Giulia;** 1930; veuve de Walter, Yverdon-les-Bains, PV Vaud.  
**Berney Alain;** 1961; Yverdon-les-Bains, TS Romandie.  
**Ecuyer Irène;** 1925; veuve de Louis, Yverdon-les-Bains, PV Vaud.  
**Fahrni Madeleine;** 1928; veuve de Paul, Payerne, PV Vaud.  
**Freymond Albert;** 1934; mécanicien, Genève, PV Genève.  
**Guggisberg Gertrud;** 1931; veuve de Werner,

Nidau, PV Biel-Bienne.  
**Ioset Marc;** 1922; Porrentruy, PV Jura.  
**Jeannet Raymond;** 1920; visiteur spécialiste pensionné, Bôle, PV Neuchâtel.  
**Liniger Marcel;** 1932; Lausanne, VPT TL.  
**Möri Werner;** 1924; mécanicien, Ostermundigen, PV Biel-Bienne.  
**Ogay Martha;** 1920; veuve de Henri, Nyon, PV Vaud.  
**Panchaud Denise;** 1923; veuve de Marcel, Renens VD, PV Vaud.  
**Rose Camille;** 1928; veuve de René, Lignerolle, PV Vaud.  
**Ruffieux Jean-Marie;** 1941; Bulle, VPT tpf.  
**Ryser Werner;** 1940; mécanicien tracteur s/ rail, Büren an der Aare, PV Biel-Bienne.  
**Signer Sophie;** 1930; veuve de Karl, Orpund, PV Biel-Bienne.  
**Steinmann Marlene;** 1938; veuve de François, Nidau, PV Biel-Bienne.  
**Vuittel Samuel;** 1930; chef de train, Neuchâtel, PV Neuchâtel.

## IMPRESSUM

**SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports** paraît toutes les trois semaines. ISSN 2624-7828  
**Tirage:** 9 339 ex. (total 36 256 ex.), certifié REMP au 6 octobre 2020  
**Editeur:** SEV, www.sev-online.ch  
**Rédaction:** Vivian Bologna (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Françoise Gehring, Anita Merz, Patrizia Pellandini Minotti, Yves Sancey, Michael Spahr, Tiemo Wydler  
**Adresse de la rédaction:** Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57  
**Abonnements et changements d'adresse:** mutation@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement

annuel pour non-membres: CHF 40.-.  
**Annonces:** Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrüti 44, 8712 Stäfa; SEVZeitung@fachmedien.ch, 044 928 56 11, www.fachmedien.ch  
**Pré-presses:** CH Regionalmedien AG, www.chmediafachmedien.ch  
**Imprimerie:** CH Media Print AG, www.chmediaprint.ch

**Le prochain journal paraîtra le 24 septembre 2021.**

**Le délai pour les annonces est fixé au lundi 13 septembre à midi, celui de l'agenda au 14 septembre à midi.**





Gewerkschaft des Verkehrspersonals  
Syndicat du personnel des transports  
Sindacato del personale del trasporto

Avec ses quelque 40 000 membres, le Syndicat du personnel des transports SEV est le plus grand syndicat dans le domaine des transports publics.

Afin de renforcer notre team d'assistance judiciaire professionnelle à Lausanne, nous recherchons de suite ou selon entente un/e

### Collaborateur/trice juridique assistance judiciaire professionnelle 30-50 %

Vous assistez et conseillez nos membres en cas de différends avec leurs employeurs ou les assurances sociales, intervenez en leur nom de manière informelle ou par voie judiciaire et les accompagnez lors d'entretiens. Vous entretenez le contact avec les employeurs, divers services et les avocats/tes externes. Vous travaillez au sein d'une petite équipe en collaboration avec les autres collègues et avez un soutien administratif. Votre place de travail se trouve au secrétariat régional de Lausanne.

Vous bénéficiez d'une formation juridique (min. bachelor) et connaissez le droit du travail. Vous traitez les dossiers de manière indépendante, vous vous exprimez aisément par oral et par écrit, vous avez de l'assurance, vous êtes flexible et à même de remplacer votre collègue à Berne pendant ses vacances. La question syndicale vous intéresse.

Vous êtes de langue maternelle française, avec de très bonnes connaissances d'allemand.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Barbara Spalinger, responsable du team assistance judiciaire et vice-présidente SEV, tél. 031 357 57 57.

Nous vous offrons une activité variée dans un environnement professionnel stimulant avec un climat de travail agréable et des conditions d'engagement modernes.

Ce poste vous intéresse? Angela Meili (angela.meili@sev-online.ch), cheffe du personnel, prend volontiers acte de votre candidature complète adressée par courrier électronique.

Nous recherchons aussi de suite ou à convenir un/e

### Secrétaire syndical/e à 80 % au secrétariat central à Berne

Dans cette fonction passionnante, vous traitez les dossiers syndicaux et relatifs aux conventions collectives de travail dans le domaine des entreprises de transport public. Vous préparez les négociations, accompagnez les cas particuliers lors de conflits professionnels et soutenez nos militants des sections dans leurs activités. Vous participez activement au recrutement des membres et mettez sur pied des campagnes sur divers sujets. Vous aimez travailler aussi bien de façon indépendante qu'en équipe.

Offre complète sur [sev-online.ch/fr/le-sev/jobs](http://sev-online.ch/fr/le-sev/jobs)

## RPV

# Danilo Tonina, président

**RPV** Le décès du président central Hanspeter Eggenberger (voir en page 4) a été un choc pour tout le monde. Le vice-président central Danilo Tonina va reprendre la fonction de président central RPV. La commission centrale a discuté de la nouvelle répartition des dossiers. Les gens du SEV sont venus nombreux à l'enterrement de notre regretté président central et ceci nous a beaucoup touchés.

Malgré cela, les membres de la commission centrale se sont retrouvés le 16 août à Buchs SG pour la séance ordinaire et divers dossiers ont été abordés.

**P:** l'outil de planification et de répartition SOPRE est utilisé pour le service de la manœuvre dans la division Voyageurs. Pour des raisons de protection des données, entre autres la répartition mensuelle ne peut plus être affichée. Le personnel le regrette et recherche une solution afin que chacun puisse de nouveau voir avec qui il travaille; pour cela des signatures sont récoltées.

**Cargo:** le dépassement de la durée maximale du travail sera payé. Suite à une intervention de la commission du personnel concer-

nant une indemnisation incomplète, CFF Cargo Production a saisi l'occasion pour examiner également les dépassements de la durée maximale du travail durant les cinq dernières années (2016 - 2020). Résultat: ce sont presque 850 collaboratrices et collaborateurs qui n'ont pas reçu l'indemnité alors qu'ils y avaient droit, cela correspond à 2147 heures. Ceci va être corrigé sur le salaire d'août 2021. Le personnel concerné recevra en août une lettre avec les informations exactes.

**Audit de l'OFT:** contrôle de la documentation du système de gestion de la sécurité. En juin, un audit de l'Office fédéral des transports (OFT) s'est déroulé sur le contrôle du système de gestion de la sécurité chez CFF Cargo. Il faut effectuer des changements au niveau de la représentation des processus dans le système. Ces derniers sont maintenant systématiquement examinés.

Le thème de la carte des rayons a fait l'objet de discussions intensives et l'actualité sera communiquée en temps voulu.

La journée de la manœuvre Mitte / Ost aura lieu le 23 avril 2022 à Aarburg AG.

## PV FRIBOURG

# Course annuelle

**Roland Julmy** 6 juillet 2021 : enfin à nouveau une sortie de section ! Après avoir embarqué les participants de Fribourg avec un chouïa de retard, nous faisons route vers Payerne et... de gros nuages noirs. Une fois les Broyards dans le car, départ pour les premières averses et Kallnach. Les cafés/croissants étaient réservés, mais un autre groupe sans réservation nous avait précédé et il n'y avait plus de croissants pour nous. Situation sauvée par le patron qui s'est empressé d'aller à la boulangerie.

Continuation vers l'Emmental, ses belles collines et ses fameux trous. Comme nous étions

un peu en avance, le chauffeur Frédy du car de l'Etoile Filante nous a fait faire quelques détours pour rejoindre Eggiwil, où un excellent repas nous a été servi. La suite prévoyait un arrêt à la chapelle de Würzbrunnen, sur les hauteurs de Röttenbach. Mais une grosse averse nous y attendait, ce qui fait que l'arrêt n'a duré qu'une minute. Afin de ne pas rentrer trop tôt, le trajet de retour s'est fait par Schwarzenburg, avec un arrêt bienvenu à Riggisberg.

Les 27 participants ont apprécié cette sortie et ont dit un grand Merci au chauffeur et à l'organisateur Jean-Michel.

## GROUPEMENT PENSIONNÉS ET VEUVES TN

# Une belle course annuelle



**Groupelement** Le 24 août, le groupelement des Pensionné-e-s TN et Veuves de Neuchâtel organisait sa traditionnelle sortie. 20 membres se sont inscrits pour le départ en car qui avait comme but la visite de la confection d'un cor des Alpes de la maison Bernatone Alphornau. Nous avons bénéficié d'une journée ensoleillée.

Nous saluons la présence, comme invité, du président de la section des actifs, Telmo Simoes. La première « escale » de notre voyage fût un arrêt au restaurant de « La Luna » à Kerzers pour un café croissants de bienvenue à tout le monde.

Nous continuons en direction de Habkern avec une bonne humeur dans notre véhicule de transport pour la journée jusqu'au restaur-

ant « Sport Hôtel » à Habkern situé à 1100 mètres, pour déguster un bon repas et converser entre anciens collègues.

Nous repartons pour notre visite qui se situe à 5 minutes à pied depuis le restaurant. Et là une dame nous a expliqué la construction du tronc jusqu'à la finition de ce magnifique instrument qu'est le cor des Alpes.

Nous quittons Habkern pour Bienne où nous effectuons un dernier arrêt au restaurant de « la Péniche », situé au bord du lac à Nidau pour se désaltérer, pour ensuite repartir à Neuchâtel. Fin de notre sortie à 18h45. Merci au responsable de la journée Jean-Michel Pantet pour son organisation qui a enchanté les membres Pensionné-e-s syndiqués et Veuves.

## PV BIEL/BIENNE

# Gertrud Strasser, meilleurs voeux pour vos 104 ans



**Jean-Claude Amiet** Le 14 juillet Gertrud Strasser a pu fêter son 104ème anniversaire au home du Seeland à Worben dans la maison des roses. Notre président Roger Schweizer, accompagné du caissier Heinz Lüthi, sont allés féliciter cette jubilaire. Elle jouit de sa bonne santé et se réjouit sur tous les nouveaux jours. Sur son initiative, elle joue chaque matin aux cartes, elle tricote dans l'après-midi et s'enrichit en soirée

par de la lecture. Avec son mari Paul, ils sont entrés ensemble dans le home le 1er avril 2011, Paul est décédé en 2014. Il avait travaillé aux ateliers des CFF comme artisan. Ils sont depuis le 1er janvier 1947 membres du SEV sans interruption.

La sous-fédération PV Biel/Bienne félicite de tout cœur Gertrud Strasser pour ce haut et bel anniversaire et lui souhaite encore une bonne santé et tout le bon pour l'avenir.



**Dans les Grisons, nous avons  
le cœur sur la main:  
nous vous offrons 6 mois de primes  
gratuites pour vos assurances  
complémentaires et un rabais de  
10% tous les mois.**

Concours attrayant  
[www.oekk.ch/sev](http://www.oekk.ch/sev)



L'assurance  
à l'esprit grison.

**ÖKK**

## CHANTIER DE LA COUPE DU MONDE AU QATAR

## « De grands pas effectués »



Sonya Mermoud, L'Événement syndical du 4 août

**A seize mois du coup d'envoi de la Coupe du monde de football, l'IBB dresse un rapport d'étape sur son implication en faveur du travail décent des migrants au Qatar. Le point avec Rita Schiavi, déléguée d'Unia au sein de la Fédération.**

Les fans du ballon rond n'ont plus qu'environ seize mois à patienter avant de pouvoir assister à la grand-messe du football qui se déroulera au Qatar. Cet événement, derrière son caractère festif, a mobilisé l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) inquiète des conditions d'emploi et de vie particulièrement dangereuses et malsaines des migrants attelés à la construction des stades. Des personnes essentiellement originaires d'Inde, du Népal, du Bangladesh et des Philippines.

Rappelons que la Fédération syndicale, dont Unia est un membre actif, avait vivement critiqué l'attribution de la Coupe au Qatar. Depuis, elle s'est largement impliquée dans ce dossier: campagnes de sensibilisation, recours juridiques devant les tribunaux jusqu'aux instances internationales, procédures auprès de l'OIT, pression sur la FIFA pour qu'elle use de son influence auprès des autorités qataries, représentation des revendications individuelles et collectives des travailleurs, ouverture du dialogue social, etc.

A moins d'un an et demi de l'ouverture de la

compétition, l'IBB publie un rapport d'étape sur le travail accompli, les avancées obtenues et les progrès encore à réaliser. Présidente des femmes de l'IBB et déléguée d'Unia au sein de la Fédération, Rita Schiavi en résume les lignes maîtresses.

**Pourquoi l'IBB s'est-elle engagée dans cet événement et quels sont les principaux problèmes qu'elle a dû affronter?**

Les campagnes de l'IBB lors de Coupes du monde remontent à 2007, la première ayant débuté avec l'attribution de cette manifestation à l'Afrique du Sud, hôte du Mondial 2010. La Fédération syndicale mondiale profite depuis de cet événement pour offrir son soutien aux syndicats des pays concernés et s'assurer que les ouvriers œuvrant à la construction de nouvelles infrastructures de football bénéficient de conditions dignes. La situation s'est révélée particulièrement compliquée au Qatar, les organisations de travailleurs n'étant pas autorisées dans ce pays employant essentiellement des migrants. Quelques chiffres illustrent cette situation: 30 000 migrants ont été employés à la construction des huit stades nécessaires à la Coupe. Le secteur du bâtiment compte à lui seul au total près d'un million d'ouvriers étrangers. Sur les 3 millions d'habitants recensés dans cet Etat, seuls 300 000 sont des citoyens qataries. A la suite de grandes campagnes internationales aussi menées avec d'autres ONG, l'IBB a pu collaborer avec le Comité suprême. Ce dernier, constitué pour l'occasion et réunissant des autorités qataries, a été chargé de l'organisa-

tion de la construction des infrastructures pour la FIFA. La Fédération syndicale a pu, grâce à ce partenariat, procéder à des inspections sur place.

**Quelles étaient ses principales préoccupations?**

Elles portaient sur la santé et la sécurité des travailleurs. Beaucoup d'ouvriers employés dans le bâtiment ont été blessés, accidentés ou sont morts au Qatar. La chaleur, torride, mais aussi des failles dans la sécurité expliquent cette dramatique problématique. Sur les chantiers des stades, la situation s'est révélée toutefois un peu meilleure, ceux-ci ayant été essentiellement attribués à des entreprises européennes. Un autre problème majeur résidait dans le système de la kafala, en vigueur dans ce pays. Il facilitait l'exploitation des migrants en leur confisquant leur passeport et en leur interdisant de changer d'employeur et de quitter le pays. Une forme d'esclavage moderne apparenté au statut, jadis, de saisonnier en Suisse.

**Ce système a donc été aboli? Quels autres pas ont été effectués?**

Grâce à notre implication et à celles d'autres partenaires, le système de la kafala a été abandonné il y a un an. En 2020, à titre d'exemple, quelque 150 000 ouvriers ont ainsi pu changer de patrons. Les primes que devaient payer les ouvriers pour être recrutés par des agences de placement dans leur pays d'origine sont aussi aujourd'hui prises en charge par les entreprises,

évitant la persistance de lourdes dettes. Un salaire minimum a par ailleurs été introduit, ainsi qu'un mécanisme de réclamations en cas de non-paiement. Des avancées majeures même si, hélas, toutes les sociétés n'appliquent pas encore la nouvelle législation.

Sur le front de la santé et de la sécurité, depuis le début de nos contrôles, en 2017, la mortalité sur les chantiers des stades a baissé et il n'y a eu que trois cas d'incidents fatals.

A noter encore que les ouvriers peuvent également désormais élire des comités qui les représentent pour veiller aux conditions de travail et de logement. Nous avons commencé à organiser des cours à l'intention de leurs délégués. C'est un pas important en l'absence de syndicats.

**Comment envisagez-vous la suite?**

L'IBB continuera à faire pression pour que tous les ouvriers du bâtiment bénéficient des progrès obtenus. La Fédération souhaite parallèlement, avec d'autres partenaires, poursuivre la formation de représentants de travailleurs dans un centre où toutes les questions relatives aux conditions de travail, de recrutement et d'hébergement pourraient être évoquées. L'idée serait de rendre aussi accessible ce lieu à des travailleurs d'autres branches, comme celles de l'hôtellerie-restauration ou de l'économie domestique.

Dans tous les cas, nous poursuivrons notre engagement, notre plus grande peur étant qu'à l'issue du Mondial, les autorités reculent et que la nouvelle loi ne soit plus appliquée.



## ATELIERS

Christine Strub

Les ateliers industriels m'ont toujours fascinée. Lors de divers shootings, j'ai pu entrer dans ces immenses halles, qui m'impressionnent.

Elles ont quelque chose d'archaïque. Les gens soudent, vissent et réparent avec des outils et des ef-

forts physiques. Je ressens la puissance, l'artisanat et les matériaux de ces bâtiments. En tant que photographe, j'aime aussi l'esthétique involontaire des salles. Il peut s'agir de clés ou de câbles qui sont graphiquement entreposés à leur place, ou

de produits de consommation dont la couleur est assortie. Et selon la situation, la lumière de l'extérieur à travers les fenêtres est imbattable.

Christine Strub aime les portraits, les reportages. Plus d'informations sur [christinestrub.ch](http://christinestrub.ch)

?

## QUIZ

Es-tu  
incollable?**1. Pas touche à nos rentes. Manifestons ensemble ...**

- a. Le 18 septembre à Berne
- b. Le 25 septembre à Zurich
- c. Pas de manif, nous sommes heureux de partir en retraite à 70 ans
- d. Le 25 décembre à Lugano

**2. La Caisse de pension des CFF va baisser le taux de conversion. A partir de quand?**

- a. Lors du renouvellement de la CCT
- b. Immédiatement, il n'y a pas de temps à perdre
- c. Dès le 1er juin 2022
- d. Dès le 1er janvier 2023

**3. Le SEV est l'instigateur d'une table-ronde nationale ...**

- a. Pour relancer la cohésion nationale mise à mal par la pandémie
- b. Pour améliorer les relations entre partenaires sociaux
- c. Pour réunir les ETC dans le but de parler de réintégration professionnelle
- d. Pour parler de la semaine de travail de 35 heures

**4. Le congé paternité de deux semaines est entré en vigueur ...**

- a. Le 24 février 2021
- b. Le 1er janvier 2021
- c. La date n'a pas encore été fixée
- d. Le 1er juin 2021

Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 14 septembre 2021**.

**Par e-mail:** [mystere@sev-online.ch](mailto:mystere@sev-online.ch)  
**Sur internet:** [www.sev-online.ch/quiz](http://www.sev-online.ch/quiz)  
**Par carte postale:** SEV, Quiz, Postfach, 3000 Bern 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera **des chèques Reka d'une valeur de 40 fr.**

Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

**Solution du quiz N°9/2021: a/a/c/b**

C'est **Danilo Oppikofer, d'Ascona**, membre de la PV Ticino e Moesano, qui remporte des bons d'achats de livre d'une valeur de 40 francs.

## SUR LES TRACES DE ...

**Fabian Wild,  
mécanicien**

Fabian Wild dans sa cabine de conduite: «Quand je roule, tout va bien!»

**Karin Taglang**  
[journal@sev-online.ch](mailto:journal@sev-online.ch)

**Il n'a que 23 ans et est l'un des plus jeunes présidents de section du SEV. Dans sa vie, le jeune mécanicien, qui dirige la section LPV Engadin-Bernina affectionne une chose tout particulièrement: être en déplacement. Pas étonnant que, depuis tout petit déjà, il ne rêvait que d'une chose: devenir mécanicien de locs.**

Celui qui n'y connaît rien à la profession pourrait croire qu'il est très simple d'être mécanicien de locomotives: assis toute la journée dans la cabine de conduite, on transporte les voyageurs d'un point A à un point B, puis retour au point A. Et basta! Mais pour Fabian Wild, cette profession représente beaucoup plus que cela: «On peut bien sûr amener simplement un train d'un point A à un point B. Mais on peut aussi le faire avec du style», nous explique-t-il. On comprend tout de suite ce qu'il veut dire lorsqu'il commence à parler du confort de roulement. Avec lui pas de freinages abrupts ni de départs précipités. Au lieu de cela, il fait parfois exprès de réduire la vitesse sur le Landwasserviadukt afin que les touristes puissent profiter de la vue imprenable sur ce célèbre pont qui fait partie du

patrimoine de l'Unesco. Dans de tels moments, Fabian, assis dans sa locomotive, se réjouit de pouvoir offrir aux voyageurs une expérience inoubliable. «Le RhB est un chemin de fer touristique et cela, nous, les mécaniciens, ne devons pas l'oublier!» Pour cette raison il est extrêmement important d'avoir sur le train des assistants clientèle dûment formés, considère-t-il. Ceci n'est pas juste important pour encadrer la clientèle du train mais surtout en cas de perturbation: «Si quelque chose survient, l'agent de train est d'une grande aide pour le mécanicien car dans de telles situations, il faut pouvoir réagir vite et bien. C'est plus facile si quelqu'un se trouve à l'arrière pour dire ce qui ne fonctionne pas exactement. On peut être confronté n'importe quand à une perturbation et alors, il faut être là à 100%!»

**Toujours en route**

Ce n'est pas un hasard si le jeune mécanicien de locs s'est retrouvé en Engadine: «Après mes 16 mois de formation, je voulais absolument venir ici», explique-t-il. «Le dépôt de Samedan est pour moi, et je pense pour tous les jeunes, l'un des plus beaux qui existent. Depuis là, on peut rouler sur presque tout le réseau RhB, le travail est donc très varié. En plus, les Grisons, c'est le plus beau canton de Suisse!» Plusieurs de ses

camarades de classe voulaient venir à Samedan. Fabian a eu de la chance et, en accord avec ses collègues, il a pu obtenir sa place. En suivant la formation de mécanicien de locs, il a réalisé le rêve qu'il caressait depuis tout petit. Personne dans sa famille ne venait du monde des chemins de fer mais lui, tout l'attirait vers la cabine de conduite. Sûrement parce qu'il aime par-dessus tout se trouver en déplacement... Lorsqu'il ne conduit pas son train, il fait du VTT, voyage avec ses amis à l'île Maurice ou en Suède, «et peut-être cet automne au Costa Rica ou au Mexique si le coronavirus me le permet».

Toutefois, la réalité n'est pas toujours comme dans les rêves d'enfant. La profession est exactement ce à quoi s'attendait Fabian mais les conditions de travail et d'engagement laissent à désirer depuis des années. Il critique avant tout deux choses: «Au RhB, il y a des sous-effectifs parmi les mécaniciens de locs et cela dure depuis 22 ans! On nous demande toujours de combler les trous au pied levé lorsque quelqu'un manque. Nos chefs disent que sur le papier, nous sommes suffisamment d'employés. Mais au final au dépôt nous ne sommes pas en nombre suffisant.» Les salaires et la progression salariale aussi ne sont pas satisfaisants: «Avec le système salarial actuel, il me faut 24 années pour arriver au sommet de ma classe. Imaginons que l'année pro-

chaine j'aie un enfant: cet enfant aura mon âge lorsque j'aurai enfin mon plus haut salaire!»

**Le travail syndical est un honneur**

Ces deux thèmes sont les points principaux dont Fabian Wild se charge en tant que président de la section LPV Engadin-Bernina et ils font partie des raisons qui l'ont motivé à accepter ce mandat. «Je suis un perfectionniste; j'essaie de faire les choses toujours mieux.» C'est ce trait de caractère qui pousse Fabian à s'engager au SEV pour de meilleures conditions de travail. Le taux d'organisation élevé au RhB lui rend bien service: «C'est sûr qu'il est plus facile d'obtenir gain de cause dans les négociations si une grande partie des employé-e-s nous soutiennent.» Au SEV, l'expérience nous a démontré à maintes reprises que l'union fait la force. Et chaque nouveau membre rend le syndicat encore un peu plus fort. Pour Fabian, il est tout à fait normal de s'engager sur le plan syndical: «C'est un réel honneur d'intervenir tous ensemble car nous sommes dans le même bateau.»

Au vu des nombreux problèmes, Fabian a parfois de la peine à se concentrer sur le positif. Sauf s'il est assis dans sa cabine de conduite: «Il faut être à l'écoute de soi-même pour ne pas perdre le plaisir du métier. Mais quand je roule, tout va bien!»

**CONSEIL AU POIL**

Frida Bünzli

